**CONSEIL D’ED. 650 HUMAINS EN SOCIETE**   
**18 février 2025 – 9h30-12h – MSHS – Salle Mélusine**

**Visio-conférence :** <https://univ-poitiers.webex.com/meet/lucette.toussaint>

***Etaient présents*** : Christel BIDET-ILDEI, Jean-François CERISIER, Olivier CLOCHARD, Mathias MILLET, Thomas STENGER, Marie CAILLET, Nina BOGATAIA, Emmanuella THEODORET, Mariana MANCIERI, Khaoula CHERQAOUI, Mathilde GODELOT, Marine DESGOUTTES, Roman PIERONNET, Laurence LAVERRE, Lucette TOUSSAINT, Valérie FOURNIER, Isabelle MICHAUD, Anne-Sophie BOUHOURS

***Etaient excusés :*** Alain DUCOUSSO-LACAZE, Pierre KAMDEM, Charlotte KRAUSS, Cornel OROS, Marilène de CRAEN

 -------------------------------------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**

1. **Informations diverses**

* Présentation des nouveaux représentants des doctorants
* Cérémonie de remise des diplômes et prix de thèse
* Journées thématiques 2025 et collection HAL
* Fondation Poitiers Université
* Formations doctorales (ADUM)
* Rappel sur la différence entre convention de co-direction et d’ACT

1. **Bilan des inscriptions-réinscriptions tardives**
2. **Bilan des réponses à l’AAP région et allocations doctorales (calendrier)**
3. **Mise en place des CSI**
4. **Questions diverses**

-------------------------------------------------------------------

**1 - Informations diverses**

* Présentation des nouveaux représentants des doctorants

Suite aux élections réalisées via Balotilo courant janvier, notre équipe de représentants des doctorants au sein de ce conseil a été renouvelée. Nous avons donc 4 nouveaux représentants titulaires :

* Emmanuella Théodoret du CEREGE,
* Khaoula Cherkaoui de RPpsy CAPS,
* Mariana Mancieri de TECHNE
* Mathilde Godelot du FORELLIS
* et 1 représentante suppléante : Marine Desgouttes de RPpsy CAPS

Merci à elles pour leur implication dans le fonctionnement de notre ED. Leur rôle est important, puisqu’il consiste à faire remonter l’avis de leurs pairs sur des sujets variés et à les informer en retour des décisions prises en conseil d’ED. Pour rappel, cette nouvelle équipe de représentants des doctorants est élue pour 2 ans. De nouvelles élections auront donc lieu en janvier 2027.

* Cérémonie de remise des diplômes et prix de thèse

Potentiellement, la cérémonie de remise des diplômes concernait 38 jeunes docteurs de notre ED, dont la soutenance a eu lieu en 2024

|  |  |
| --- | --- |
| CERCA | 7 |
| CEREGE | 5 |
| LEP | 5 |
| FORELLIS | 4 |
| GRESCO | 3 |
| Migrinter | 2 |
| Rppsy | 1 |
| Ruralités | 10 |
| Techne | 1 |
|  |  |

La cérémonie de remise des diplômes et prix de thèse devait avoir lieu vendredi 21 février. Le 7 février, nous avons reçu un mot de la présidence annonçant l’annulation de la cérémonie (ou son report à une date ultérieure) annonce que nous avons transmis en retour aux jeunes docteurs. La raison invoquée concerne les problèmes budgétaires rencontrés à l’université de Poitiers pour une cérémonie dont la facture s’élève à 26 000 euros. Les directeurs des ED ont fait remonter leur surprise et désaccord avec cette décision à la Présidente de l’Université de Poitiers. Les directeurs des ED auraient préféré que la cérémonie soit maintenue, mais à moindre coût (pas de cocktail, pas d’orchestre pour les intermèdes musicaux). Seulement, leur avis n’a jamais été consulté. A ce jour, nous avons reçu un message d’une jeune docteure (en philosophie), catastrophée par cette annulation de dernière minute. Le coût de cette annulation s’élève à 2000 voire 3000 euros de perte pour sa famille qui faisait le déplacement depuis le Brésil (frais d’hôtel, billets d’avion, billets de train…).

Nous avions reçu 7 dossiers de candidats qui présentaient leur candidature pour le prix de thèse (critères : publications, internationalisation de la thèse, durée de la thèse, pré-rapport autorisant la soutenance et rapport de soutenance, capacité à diffuser les résultats de sa recherche à un public non averti).

* COUDIERE Adrien (CeRCA)
* HERMELIN BURNOL Mathilde (CEREGE) : une pièce manquant au dossier.
* JBIR Hamdi (LEP)
* LAFLEUR Mélissa (CeRCA)
* NDIAYE Papa Oumar (GRESCO)
* POURCINEAU Valentin (LEP et RURALITE)
* RAMPNOUX Olivier (CEREGE)

Adrien Coudière a été classé en 1 et Hamdi Jbir en 2, deux très bons dossiers en termes de publications scientifiques, d’internationalisation de la thèse, de durée de la thèse, etc. Le premier prix était récompensé par un chèque de 600 €. Pour le second, l’ED fait une attestation officielle pour que le jeune docteur puisse la joindre à son dossier si nécessaire. Actuellement, nous ne savons pas si cette somme de 600€ sera remise aux jeunes docteurs des 5 ED classés en 1.

* Journées thématiques 2025 « Différences et inégalités »

Elles auront lieu les 17 et 18 avril à la MSHS (salle des conférences). Malgré les problèmes budgétaires à l’UP, les journées sont maintenues. La question du budget alloué à ces journées thématiques sera soulevée demain (19 février) lors d’une réunion du CED. Nous verrons comment organiser au mieux l’accueil des doctorants en fonction du budget fixé.

Je vous rappelle les noms des membres du comité d’organisation, qui s’investit depuis décembre sur la préparation de ces journées et je tiens à les remercier :

* Zara-Anna Mathieu (CeRCA)
* Oumaima Omari (CEREGE)
* Idrissa Traore (Forellis)
* Elian Marolleau (GRESCO)
* Sougoudi Abakar (LEP)
* Paul Akue Ella (RURALITES)
* Mariana Mancieri (TECHNE)
* Marion Fontanié (TECHNE)

Les membres du comité d’organisation sont également impliqués dans le comité scientifique. Certains de nos collègues ont également accepté de faire part du comité d’expertise, et je tiens à les remercier également :

* Carine Aillerie (TECHNE)
* Céline Bergeon (MIGRINTER)
* Emeline Chauchard (CERCA)
* Alain Ducousso-Lacaze (RPpsy CAPS)
* Jean-Pierre Escriva (GRESCO)
* Mohamad-Fadl Harake (CEREGE)
* Gaelle Ferre (FORELLIS)
* Sylvie Hanote (FORELLIS)
* Effrosyni Lamprou (FORELLIS)
* Catherine Leclerc (GRESCO)
* Mildred Loiseau Taupin (CERCA)
* Naïk Miret (MIGRINTER)
* Cornel Oros (LéP)
* Julie Rançon (FORELLIS).
* -Freiderikos Valetopoulos (FORELLIS)

Actuellement, 24 propositions de communication ont été reçues et sont en cours d’expertise par les membres du comité scientifique. Les avis des experts sont attendus pour le 25 février. Ils seront communiqués avant la fin du mois aux doctorants.

Le comité d’organisation poursuit son travail sur l’organisation de ces journées.

L’affiche pour ces journées à déjà été réalisée.



Les doctorants qui souhaitent afficher leur présentation dans HAL (soit le powerpoint, soit sous la forme d’article) pourront le faire puisqu’une collection a été ouverte sous HAL pour les JT des ED du secteur SHES

<https://univ-poitiers.hal.science/JE_ED_HUMAINS_EN_SOCIETE/>

Je rappelle également que les doctorants pourront bénéficier d’une formation pour savoir comment déposer des documents sous HAL, formation organisée par le SCD de l’UP.

Au moment où ce CR est rédigé, un mail vient d’être envoyé aux directeurs de laboratoire pour qu’ils transmettent à l’ED l’affiliation de leur laboratoire sous HAL, de façon à ce que la double affiliation (ED & Laboratoire) apparaissent lorsque les doctorants déposeront sous HAL leur communication (sous la forme d’un powerpoint ou d’un article).

* Fondation Poitiers Université

Les doctorants ont reçu un courrier pour pouvoir déposer un dossier auprès de la Fondation Poitiers Université pour des séjours à l’étranger de longue durée. La date de dépôt des dossiers était le 17 février.

L’ED Humains en société a reçu 2 dossiers du CeRCA, un pour une mobilité de 3 mois en Finlande, à l’Université de Turku (Delphine Oger) et un autre pour une mobilité de 6 semaines à l’Université Trois-Rivière au Canada (Paul Teillet).

La réunion d’attribution finale des financements par la Fondation est fixée au jeudi 13 mars à la Présidence de l’université. L’ED fera ensuite son possible pour compléter ces demandes de financement.

* Formations doctorales (ADUM)

La procédure vient de changer avec l’adhésion de l’université à la plateforme ADUM. A compter de maintenant, tous les doctorants doivent passer par Adum pour s’inscrire aux formations doctorales. Ils ont reçu un tuto sur la procédure à suivre.

Pour les formations hors catalogue (non organisées par l’université de Poitiers) ils doivent déposer leurs attestations de suivi dans la rubrique prévue à cet effet.

Concernant les heures de formations des années passées ne remontant pas sur Adum, les doctorants peuvent télécharger une attestation de suivi de leurs heures sur Améthys V3 et les assistantes leurs transmettrons une attestation spécifique pour les formations suivies hors catalogue.

* Rappel sur la différence entre convention de co-direction et d’ACT (Autorisation à Co-diriger une thèse)

Toute co-direction avec un collègue extérieur à l’université de Poitiers, qu’il soit MCF ou PU doit s’accompagner d’une convention de co-direction. Certaines universités refusent de signer la convention de co-direction. Dans ce cas, la co-direction n’est pas possible.

Lorsque la co-direction se fait avec un collègue de l’UP, s’il n’est pas titulaire de l’HDR, alors une demande d’ACT doit être faite. Rappel sur l’ACT: il ne peut pas y avoir plus de 5 demandes d’ACT sur l’ensemble de la carrière d’un encadrant.

Les co-encadrements, qui n’ont aucune reconnaissance au niveau de l’arrêt ministériel, seront toutefois reconnus dans le cadre de notre ED en fournissant au co-encadrant une attestation à l’issue de la soutenance de la thèse.

1. **Bilan des inscriptions-réinscriptions tardives**

171 doctorants inscrits dont 32 doctorants en première année

Parmi les inscriptions non encore finalisées, nous avons le dossier de Marie-Gaelle Metois (FORELLIS). Il est important que cette finalisation se fasse avant la fin mars (fermeture de la plateforme ADUM)

Nous sommes sans nouvelle de 2 doctorants

• ANOUBISSI Jean de Dieu (LEP)

• CHAOUL Elise (CEREGE) -

La direction du CEREGE nous informe de l’abandon d’Elise Chaoul. Des courriers vont être envoyés aux directeurs de thèse et de laboratoire pour clarifier la situation des 2 doctorants pour lesquels nous n’avons pas de nouvelle.

1. **Bilan des réponses à l’AAP région et allocations doctorales (calendrier)**

Les directeurs des unités de recherche confirment que les différents dossiers en réponse à l’AAP région ont bien été transmis à la région en janvier.

CeRCA : dossier de Leila Selimbegovic. Sujet : Contourner la confrontation à l'erreur pour renforcer l’acquisition et la consolidation de l'orthographe au cycle 3.

FORELLIS : dossier de Charlotte Krauss. Sujet : Mondes fictionnels transmédias

LEP : dossier de Marc Pourroy. Sujet : Chocs climatiques et résilience des économies émergentes

CRIHAM : dossier Thierry Sauzeau (financement PSGAR obtenu l’an passé)

Calendrier pour les allocations doctorales ministérielles :

* Transmission à l’ED des thématiques prioritaires au plus tard le 28 février 2025
* Transmission à l’ED des noms et coordonnées des candidats au plus tard le 30 avril
* Dépôt des dossiers de candidatures entre le 18 avril et le 9 mai
* Audition des candidats le 21 mai

1. **Mise en place des CSI**

1ère année élaboration des CSI. Les directeurs de thèse et de laboratoire sont invités dès à présent à réfléchir à la composition des CSI pour les doctorants inscrits en première année de thèse.

Réinscription : maintien des CSI élaborés en 1ère année. Comme la majorité des réinscriptions devra être terminée au plus tard le 31 août, les doctorants devront anticiper la tenue de leur CSI dont l’avis devra obligatoirement être joint au dossier d’inscription sur ADUM.

Les membres du conseil font part de leur impossibilité à traiter tous les dossiers de réinscription pour la fin août, notamment pour les doctorants en fin de thèse dont l’été et les mois de septembre-octobre sont indispensables pour prendre une décision sur la possibilité de soutenir avant la fin de l’année ou décider de se réinscrire pour quelques mois, voire une année supplémentaire. Un courriel sera envoyé au CED et VP recherche en ce sens, pour les informer de l’impossibilité de respecter les dates imposées pour l’ensemble des doctorants.

Pour rappel, la procédure se fait en 3 étapes, une présentation du doctorant, un huit clos avec les membres du CSI et le doctorant, un huit clos avec les membres du CSI et la direction de la thèse. La première étape peu se faire avec ou sans la présence des directeurs de thèses, mais si ces derniers sont présents, ils ne doivent pas prendre la parole.

Il est demandé au doctorant de faire parvenir aux membres du CSI un rapport sur l’état d’avancement de son travail de thèse et sur son déroulement au minimum 15 jours avant la date fixée pour l’entretien. Les doctorants doivent prendre contact avec les membres du CSI pour organiser cet entretien.

Tous les documents à compléter sont disponibles sur le site de l'ED.

Il est prévu que les CSI soient gérés à partir de cette année sur ADUM. Des groupes de travail sont organisés avec madame Bouteiller et les assistantes pour en discuter. Comme rien n’est totalement défini, le conseil prend la décision de fonctionner comme les années précédentes. Les doctorants seront informés de tout changement potentiel et notamment de la possibilité de déposer les documents sur ADUM lorsque la plateforme sera ouverte aux CSI.

1. **Questions diverses**

Une requête est émise par les membres du conseil de l’ED Humains en société, notamment par les directeurs de laboratoire, pour rencontrer madame Bouteiller (responsable administrative du CED) et être informés de la composition, du fonctionnement, du rôle du CED. La directrice de l’ED va envoyer un message pour faire connaitre cette requête.

La question de la date limite pour le dépôt des demandes de qualification par les jeunes docteurs est soulevée. Le ministère avait envoyé une note d’une date limite en novembre. Qu’en est-il réellement ? La directrice de l’ED se propose d’envoyer un courrier à madame Joulain, présidente de la CP-CNU, pour avoir des informations à ce propos.

Une note vient d’arriver à ce propos :

Mesdames et Messieurs les président(e)s d’université,

Mesdames et Messieurs les directeur(trice)s d’établissement d’enseignement supérieur,

Mesdames et Messieurs les responsables d’écoles doctorales,

Comme annoncé dans la note de la DGRH du 10 septembre 2024, la campagne de qualification 2025 a été la dernière session à maintenir les adaptations de calendrier qui avaient été mises en place pour tenir compte des décalages de dates de soutenance de doctorat et d'HDR liées à la période de grèves de 2019 puis de confinement de 2020.

Ainsi, pour tous les candidats, le calendrier de la campagne 2026 s’articulera désormais autour **d’une phase unique d’inscription et de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) qui débutera mi-septembre 2025 pour se terminer le 15 décembre 2025**.

Cette date unique de clôture d’inscription et de dépôt des pièces constituera une date impérative, aucune dérogation n’étant techniquement et réglementairement possible. Elle s’imposera à tous les candidats quelle que soit leur date de soutenance.

**Nous vous recommanderons donc d’inviter tous les candidats à se préparer en amont, pour qu’ils n’attendent pas les derniers jours de la phase d’inscription, pour procéder à la création de leur compte et à la saisie de leur(s) candidature(s).**

Nous vous remercions d'assurer dès à présent une très large diffusion de cette information, afin que les calendriers des soutenances de doctorat et d’HDR en préparation puissent prendre en compte cet impératif, dans l’objectif notamment de garantir l’établissement des pièces nécessaires (diplôme, attestation et rapport de soutenance signés) dans des délais permettant aux candidats de les déposer dans l’application Odyssée et ainsi de participer à la campagne de qualification 2026.

En vous remerciant encore une fois pour votre aide précieuse.

Bien cordialement,

Hélène Caplat-Lancry

Le conseil prend fin à 12 heures

**Annexe**: Doctorants ayant soutenu en 2024

**BENCHEKRI Aurélie** – CERCA- 25/06/2024

**COUDIERE Adrien** -CERCA -10/10/2024

**DOOLUB Damien** –CERCA-10/12/2024

**GONNORD Tiphanie** –CERCA- 02/12/2024

**LAFLEUR Mélissa** –CERCA- 10/09/2024

**VOYER Mélanie** -CERCA -11/01/2024

**WASSOUF Issa** –CERCA- 08/04/2024

**AMERI Ismael** –CEREGE- 10/07/2024

**BITTAR Mélanie-** CEREGE -11/07/2024

**HALLOUCHE Amélie**- CEREGE -20/12/2024

**RAMPNOUX Olivier**- CEREGE -26/01/2024

**YAMINE Jean-Jacques-** CEREGE -20/12/2024

**JAFFEL Inaam** - FORELLIS -16/12/2024

**SABER Ghada** -FORELLIS -16/12/2024

**SURBIER Audrey**- FORELLIS- 16/12/2024

**TABOURDEAU Gilles** FORELLIS- 17/12/2024

**NDIAYE Papa Oumar** -GRESCO- 17/10/2024

**TSOUNGUI MOUKALA Edna Gyrelle** –GRESCO- 17/12/2024

**WANG Zongman** –GRESCO- 10/12/2024

**BRO DE COMERES**- Quentin LEP- 26/03/2024

**CHARLES Denis** -LEP -26/06/2024

**JBIR Hamdi**- LEP- 16/12/2024

**MAURICE Thomas**- LEP- 06/12/2024

**POUCINEAU Valentin**- LEP- 19/09/2024

**BONNEFOI Florian** –Migrinter- 20/12/2024

**LATOUCHE Alice** –Migrinter- 15/11/2024

**BYLON Yann** –Rppsy Caps -21/11/2024

**GOMIS César** -Ruralités -21/11/2024

**HERMELIN-BURNOL Mathilde** -Ruralités- 29/11/2024

**ISMAEL Ali Abdou Bassour** –Ruralités- 16/12/2024

**LAFI Sarah**- Ruralités- 05/12/2024

**MOUENGA Jolhina** –Ruralités- 10/12/2024

**NZAOU Levi Ruben** -Ruralités -11/12/2024

**OMER Jade**- Ruralités -21/05/2024

**ROYER Hélène**- Ruralités- 20/12/2024

**TAHIR Arim**-Ruralités 18/12/2024

**TRAORE Amadou** –Ruralités- 22/02/2024

**MARTINEAUD Théo**- TECHNE- 02/12/2024